

I

L'IF DU CIMETIÈRE D'ESTRY (Calvados)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche I)

Situation actuelle :

Cet If énorme, l'un des deux plus gros de la Normandie [l'autre est celui du cimetière du Ménil-Ciboult (Orne), décrit et représenté immédiatement après celui-ci], se trouve dans le cimetière d'Estry (Calvados), village situé au nord-est de Vire (Calvados), et, en ligne droite, à environ 13 kilomètres de cette ville. Il s'élève près de l'église et à droite du portail en le regardant de l'extérieur, et la distance minimum entre le tronc de l'arbre et l'église est de 5 m. 50 environ.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 16 avril 1894 :

Cet If, extrêmement remarquable, est encore bien vigoureux. Son tronc colossal, entièrement creux, présente une très-grande ouverture verticale partant du sol, des plus visibles sur la planche ci-jointe, et par laquelle on pénètre avec la plus grande facilité dans l'intérieur. En outre, ce tronc montre plusieurs autres fentes, d'une bien moindre largeur. Il possède un renflement creux très-accentué, en forme de bourrelet, existant sur la totalité de son pourtour, bourrelet sur l'origine duquel je donne des renseignements dans ma note sur les Ifs funéraires de la Normandie, qui est insérée vers la partie terminale de ce troisième fasci-

cule. Des cylindres ligneux, les uns courbes, d'autres droits, d'autres anastomosés, partent de la région basilaire des grosses branches et pendent, analogues à des stalactites, dans la cavité du tronc; et, sur l'extérieur de ce dernier, se sont développés des rameaux adventifs, dont il est parlé dans la note en question. Ces rameaux très-nombreux, qui entourent presque entièrement le tronc d'une couche fort épaisse, m'ont empêché de mesurer exactement sa circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir le fasc. II, p. 117). Toutefois, en mesurant avec précision plusieurs des diamètres intérieurs du tronc de cet arbre, en obtenant ainsi son diamètre intérieur moyen, et en y ajoutant l'épaisseur moyenne des couches ligneuses et corticales subsistantes, j'ai pu déterminer approximativement quelle était, à un mètre du sol moyen, la circonférence du tronc de l'If du cimetière d'Estry, circonférence que j'évalue à 10 mètres environ, y compris le bourrelet annulaire et les fentes que présente le tronc. Cette évaluation n'étant qu'approximative, il en résulte que l'on ne pourra déterminer, par des mensurations ultérieures faites au point exact où je l'ai mesuré, l'accroissement annuel moyen du diamètre du tronc de cet arbre, car les résultats obtenus seraient évidemment entachés d'erreurs plus ou moins grandes.

Quant à la hauteur totale de cet If, très-justement célèbre, elle est de 12 mètres environ.

On voit, dans la périphérie du tronc, de nombreux clous qui ont dû servir à fixer des affiches.

Pour les autres détails concernant cet arbre, je renvoie le lecteur au long et savant mémoire d'A. Le Meulais, et à l'intéressante notice de F. Duvillers-Chasseloup, reproduits en entier dans l'historique suivant, et à la planche ci-jointe.

Age actuel :

Il est à mon avis indispensable, pour évaluer l'âge actuel de cet If, de considérer son tronc comme ayant la configu-

ration normale de la partie inférieure du tronc des arbres de cette espèce, c'est-à-dire la forme d'un tronc de cône retourné, un peu élargi dans la partie près du sol, puisque c'est sur la configuration normale que sont établis les renseignements au moyen desquels je calcule, d'une manière qui ne peut malheureusement être qu'approximative, l'âge des Ifs de la province normande, renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113; et fasc. III, Note sur les Ifs funéraires de la Normandie). Conséquemment, il faut, dans la circonférence du tronc de cet arbre, mesurée à un mètre du sol moyen, circonférence que j'évalue à 10 mètres environ, tenir compte, pour ce calcul, de l'augmentation causée par le bourrelet annulaire et de la diminution qui résulte de la grande ouverture (en négligeant, comme je le fais en pareil cas, les autres fentes, qui n'ont qu'une minime importance et peuvent être compensées par de faibles gibbosités de la périphérie du tronc). En opérant ainsi, j'obtiens, comme résultat, une circonférence de 9 mètres environ, soit un diamètre d'à peu près 2 m. 865, ce qui, d'après mon calcul en question, donne approximativement à l'arbre 1414 années d'existence en 1894. Je crois donc pouvoir admettre que son âge actuel est d'environ 1200 à 1600 ans.

Historique :

« Il est encore, dit F. Duvillers-Chasseloup (op. cit., p. 181), un de ces arbres privilégiés, que la main du temps a ménagé et que la hache de l'homme a respecté, et qui, je crois, n'a pas encore été mentionné à la Société royale d'Horticulture : c'est l'If du cimetière d'Estry (Calvados). Me trouvant, il y a peu de jours, à la terre de Guemonville, propriété de M. Leconte (Victor), sur la commune d'Estry, il m'a beaucoup parlé de cet If extraordinaire et m'a fait naître le désir de le voir. Nous nous y rendimes donc à huit heures du matin, l'un de ces jours consacrés au repos

ou au plaisir pour les uns, et à la prière pour les autres. Je dois l'avouer, jamais je n'avais vu de contraste plus frappant que celui qui s'offrit à ma vue : plus de cinquante femmes, la tête couronnée du pittoresque bonnet normand, qui les domine de 0 m. 60 à 0 m. 80 centimètres, se trouvaient placées sous les branches de cet arbre, et servaient, sans s'en douter, d'échelle de proportion. Quelques hommes placés dans son intérieur semblaient s'y être enfermés pour n'être pas trop rapetissés par leurs femmes au grand bonnet. Cet arbre, dont j'ai mesuré les dimensions et fait le dessin, se trouve placé à 10 mètres du portail de l'église; il a 12 m. 30 centimètres de pourtour, mesuré à environ 1 m. 60 centimètres du sol; il est creux à l'intérieur, et a une ouverture principale de 1 m. 20 centimètres qui sert d'entrée pour arriver dans l'intérieur, où l'on trouve un vide de 3 m. 10 centimètres représentant une salle circulaire régulière, pouvant contenir sans difficulté dix chaises et autant de personnes assises. Cette salle est éclairée par huit croisées différentes en figures et grandeurs, qui ressemblent au style gothique, ce qui donne à penser que ce sont des trous qui ont été façonnés par la main de l'homme⁽¹⁾. Du haut de la voûte pendent des débris ligneux, comme feraient des stalactites dans une caverne, et ressemblent assez à des racines avortées soudées entre elles. Quand on examine cet arbre au dehors, on voit qu'il est couronné à la hauteur de la voûte par beaucoup de branches pleines de vie, et que la partie du tronc qui les surmonte est morte ou mourante depuis longtemps et dans un grand état de délabrement; enfin, le pourtour de cette habitation rustique est soutenu, à sa base, par de fortes racines qui s'étendent en divergeant et produisent l'effet d'autant d'arcs-boutants.

« Les gens du pays racontent que cet arbre a vingt fois

(1) Ainsi que le pense A. Le Meulais (op. cit., p. 85; tiré à part, p. 4), je crois que ces ouvertures sont d'origine naturelle. (H. G. de K.)

sauvé l'église de la foudre, et que le tonnerre, descendant perpendiculairement sur sa tige, avait produit le vide de son intérieur, la porte et les croisées : on dit aussi, avec plus de probabilité, qu'il a servi de fonts baptismaux pendant plusieurs années; mais, ce qu'il y a de positif, c'est qu'aujourd'hui des conseils s'y tiennent, que des ventes s'y font, et que l'église n'étant plus assez grande pour contenir tous les fidèles, ils le considèrent comme en faisant partie et n'en approchent que la tête découverte ».

« Dans le cimetière d'Estry se trouve un if creux de 3 m. 10 de diamètre intérieur, mesuré à un mètre au-dessus du sol. On dit qu'il peut contenir quinze personnes ». [DE CAUMONT. — Op. cit., t. III, p. 56].

A. Le Meulais a publié, sur cet If colossal, un mémoire très-détaillé, très-intéressant (op. cit., p. 83; tiré à part, p. 2), que je reproduis entièrement ici :

« La commune d'Estry (Calvados) possède, dans son cimetière, un if dont la structure et les dimensions m'ont paru dignes d'être signalées à l'attention des naturalistes.

« Cet if, orienté suivant la règle indiquée par de Caumont, c'est-à-dire « à droite de la porte occidentale de l'église « et à quelque distance au sud », ne présente à l'Ouest vraiment rien qui puisse tout d'abord attirer les regards; son tronc, garni dès sa base de petites branches nombreuses, serrées, qui se mêlent, s'entrecroisent avec les rameaux des huit branches principales, lui donne l'aspect d'une touffe de conifères très voisins les uns des autres et dont les feuillages verts se confondraient.

« Ce n'est que du côté Est que ce colosse végétal est vraiment imposant : une masse sombre au milieu de laquelle on aperçoit une ouverture laissant deviner un tronc énorme, complètement évidé à sa base et dénudé au sommet.

« Cet arbre mesure 10 m. 85 de pourtour à 1 mètre du sol et 12 m. 30 à 1 m. 60; à environ 2 m. 20, le tronc

fournit huit branches de diamètres différents qui, après s'être elles-mêmes considérablement ramifiées, forment un tout verdâtre de 11 m. 50 de haut, taille vraiment peu en rapport avec les dimensions précédentes.

« Le tronc est creux et présente à l'Est une ouverture de 1 mètre de large par laquelle on peut pénétrer dans l'intérieur. Là, on trouve une véritable salle circulaire de 3 m. 10 de diamètre, recevant les rayons lumineux par sa partie supérieure et aussi par une douzaine de petites fenêtres de formes différentes, disposées latéralement et sans aucune symétrie. Ce vide de la tige principale se continue dans les plus grosses branches, qui sont depuis longtemps déjà arrivées à un état presque complet de délabrement dans leur partie supérieure; celles qui possèdent encore un reste d'activité végétative, s'accolent par leur écorce seulement et envoient dans la salle leurs cylindres ligneux. Ceux-ci descendent dans le vide du tronc en suivant des parcours variables : tantôt ils sont droits, tantôt courbes, ou même s'anastomosent les uns les autres, de telle sorte qu'au premier aspect (si on n'apercevait les feuilles vertes à travers les ouvertures) on se croirait dans une caverne dont la voûte serait garnie de stalactites.

« L'un des cylindres ligneux intérieurs est particulièrement intéressant : après être descendu d'abord verticalement, il décrit un tour complet et redescend de nouveau en ligne droite. Une telle disposition nous paraît due à une branche d'abord extérieure, qui aurait ensuite été enveloppée en grande partie par un développement exagéré du tronc.

« A 0 m. 70 du sol, correspond un renflement externe de la tige principale qui, aujourd'hui complètement évidée, forme à cet endroit une excavation intérieure concave, parfaitement disposée pour permettre à quinze personnes de rester assises autour d'une table.

« L'origine des ouvertures latérales, en apparence creu-

sées pour l'éclairage plus parfait de la salle, doit-elle être attribuée à la main de l'homme? Nous ne le pensons pas, mais, pour expliquer leur formation, essayons de faire le cycle vital de cet arbre.

« Dès le début de son existence, cet if dut être complètement abandonné à lui-même, et il avait déjà atteint un diamètre assez grand avant que personne ne songeât à le priver de ses branches inférieures; il y avait, à cette époque, une tige principale et non un tronc dans l'acception pure du mot. Plus tard, probablement lorsque ses branches furent assez longues pour rendre inaccessible l'accès de l'église, elles durent être taillées; puis, le fonctionnement de la zone cambiale produisit, autour de leur cicatrice, ces parties renflées sur lesquelles se sont développées aujourd'hui de nombreuses branches adventives. Quand la décomposition détruisit la partie ligneuse du tronc, elle ne tarda pas à atteindre de même les cylindres ligneux appartenant aux branches, peut-être même commença-t-elle par eux; ceux-ci disparus, l'assise génératrice continua à se développer et forma ces bourrelets irréguliers qui contournent les ouvertures et leur donnent les formes les plus capricieuses.

« Des branches, coupées il y a environ trente ans pour faciliter la restauration de l'église (alors que la croissance de l'arbre était arrêtée), viennent confirmer l'assertion précédente; car, à l'endroit où elles ont été détachées du tronc, se trouve de même une petite ouverture, mais elle est circulaire et sans bourrelet.

« Les rares parties du tronc et des branches où les tissus usés ne sont pas encore complètement disparus, renferment des filaments grêles, ramifiés, d'un gris plus ou moins foncé, qui forment une espèce de treillis dans les interstices situés entre les plaquettes des couches décomposées, ou bien plongent dans une poussière brunâtre provenant d'une décomposition plus avancée.

« Leur étude anatomique nous a montré des poils absorbants à la surface des régions grêles, une assise munie de cadres de plissement et un cylindre central formé par un faisceau bipolaire composé uniquement de trachéides ornées de ponctuations aréolées; les productions secondaires ne doivent pas y prendre un grand développement, car le plus gros échantillon trouvé ne dépasse pas 4 mm. de diamètre.

« Cette structure nous indique une racine d'if; mais où se forme-t-elle? Selon toute probabilité, dans la zone cambiale de la tige, ou plutôt dans celle des racines normales elles-mêmes; mais, bien que nous ayons constaté ce fait chez tous les ifs qui commencent à se décomposer, nous n'avons pu remonter au point d'origine de ces filaments. Quoi qu'il en soit, il y a là un phénomène biologique curieux à étudier : celui d'un végétal qui vit aux dépens de lui-même, par des racines adventives produites lorsque ses tissus normaux ne lui permettent plus de puiser dans le sol les substances indispensables à leur bon fonctionnement.

« Quand on se trouve en présence d'un végétal aussi volumineux, une question se pose naturellement : quel âge peut-on lui attribuer? C'est là un point très délicat à résoudre, car la croissance des végétaux est une fonction de facteurs nombreux et variables; aussi nous ne prétendons pas arriver à un résultat d'une exactitude rigoureuse.

« D'après Aug.-Pyr. de Candolle (op. cit., p. 1001), l'if présente « environ une ligne d'accroissement annuel pendant cent cinquante ans, et un peu moins d'une ligne après ce terme ». Cette loi doit être le résultat de nombreuses observations faites sur des sujets en pleine activité de croissance, car, sur celui qui nous occupe, nous la trouvons considérablement exagérée, n'ayant pu disposer que de fragments appartenant aux couches ligneuses périphériques, là où la croissance a été anormale, puisque la décompo-

sition avait commencé et que les racines adventives devaient déjà fonctionner.

« Néanmoins, à l'exemple de M. Henri Gadeau de Ker-ville, dans le calcul de l'âge des ifs de La Haye-de-Routot (Eure) ⁽¹⁾, la ligne valant 2 mm. 256, nous avons pris 2 mm. 25 pour environ une ligne, et 2 mm. pour correspondre à un peu moins d'une ligne; puis, à cause de la mensuration rendue très difficile par les nombreuses branches qui garnissent la base du tronc, nous avons déduit 0 m. 50 sur le pourtour et basé nos calculs sur une circonférence de 10 m. 35, par conséquent un diamètre de 3 m. 294. Nous obtenons ainsi 1627 ans; ajoutons à ce résultat 100 ans pour le nombre d'années de décrépitude, et nous avons un total de 1727 ans ⁽²⁾.

« Nous pouvons donc conclure sans exagération, si la loi indiquée par Aug.-Pyr. de Candolle est exacte, que cet if est âgé de 16 à 1700 ans.

« D'après les renseignements qui nous ont été fournis par les habitants du pays, la génération actuelle aurait toujours vu l'if tel qu'il est aujourd'hui ⁽³⁾; il n'a donc pas changé d'aspect depuis environ 80 ans.

« Un respectable octogénaire, M. Martin, ancien maire

(1) Fasc. I de cet ouvrage, p. 211 et 219. (H. G. de K.)

(2) Ce nombre d'années, un peu supérieur à celui que je crois pouvoir lui attribuer (1200 à 1600 ans environ), tient à ce que A. Le Meulais n'a pas déduit, ce qui, à mon avis, est indispensable, le bourrelet annulaire du tronc, et qu'il a augmenté de 100, pour la décrépitude de l'arbre, le nombre d'années calculé par lui, augmentation que je n'ai pas cru devoir faire. (H. G. de K.)

(3) « En 1842, un architecte de Paris l'a signalé à la *Société royale d'Horticulture*, et il indiquait exactement les mêmes dimensions que nous avons montrées précédemment ». — J'ai reproduit plus haut (p. 281) cette notice de F. Duvillers-Chasseloup. (H. G. de K.)

d'Estry, estime qu'il y a environ cent ans, cet if était encore plein⁽¹⁾; car il se rappelle fort bien que son père racontait quelquefois qu'il avait vu l'arbre très vigoureux, et que, plus tard, un ouvrier besoigneux venait pendant les nuits d'hiver en enlever des morceaux. Il ajoutait : « impossible « de se représenter la quantité de bois qu'il emporta »⁽²⁾.

« En effet, que reste-t-il du véritable tronc? une enveloppe grossièrement cylindrique de quelques centimètres d'épaisseur, entourant un vide de 9 à 10 mètres cubes ».

Bibliographie :

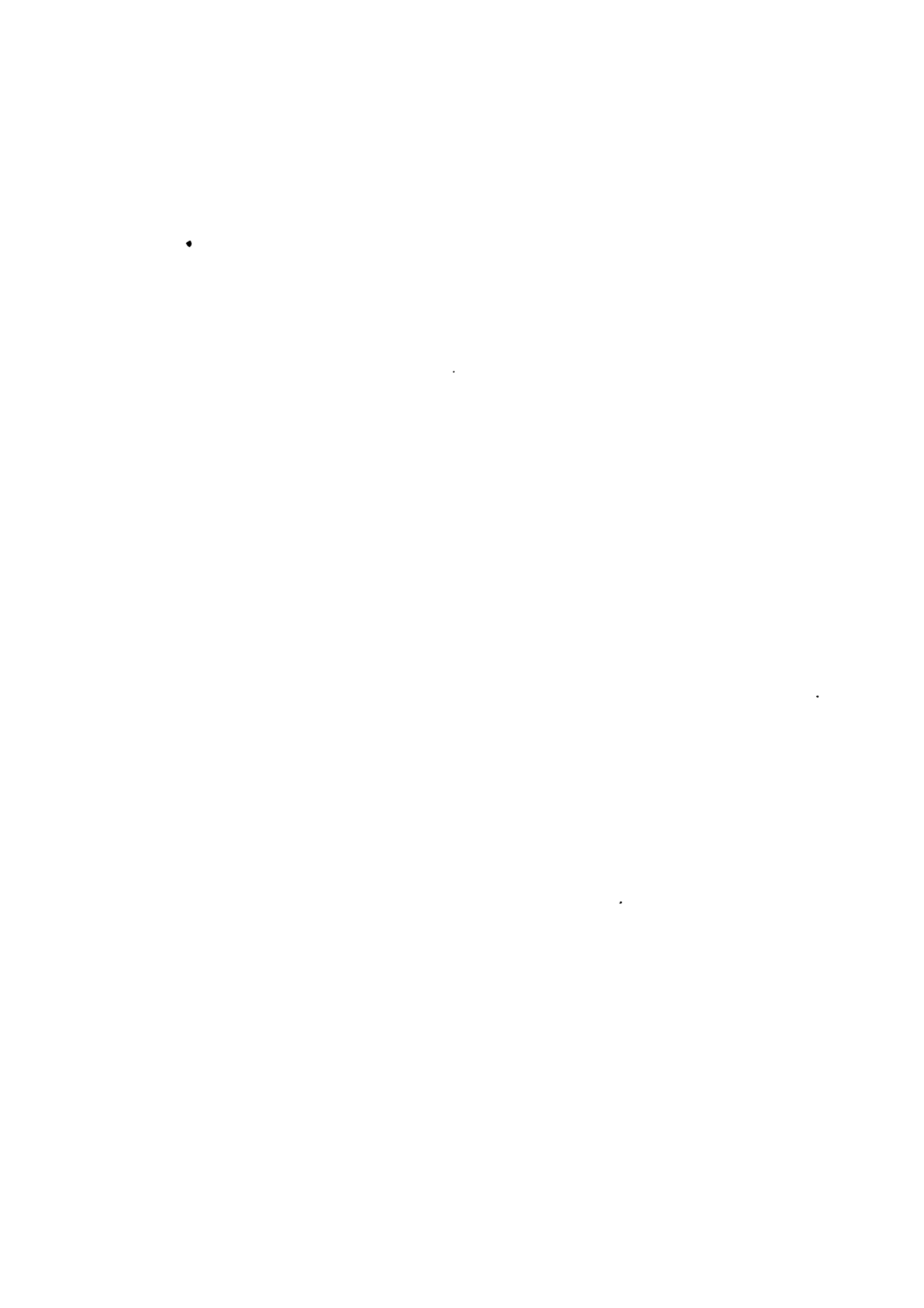
F. DUVILLERS-CHASSELOUP. — Op. cit., p. 181.

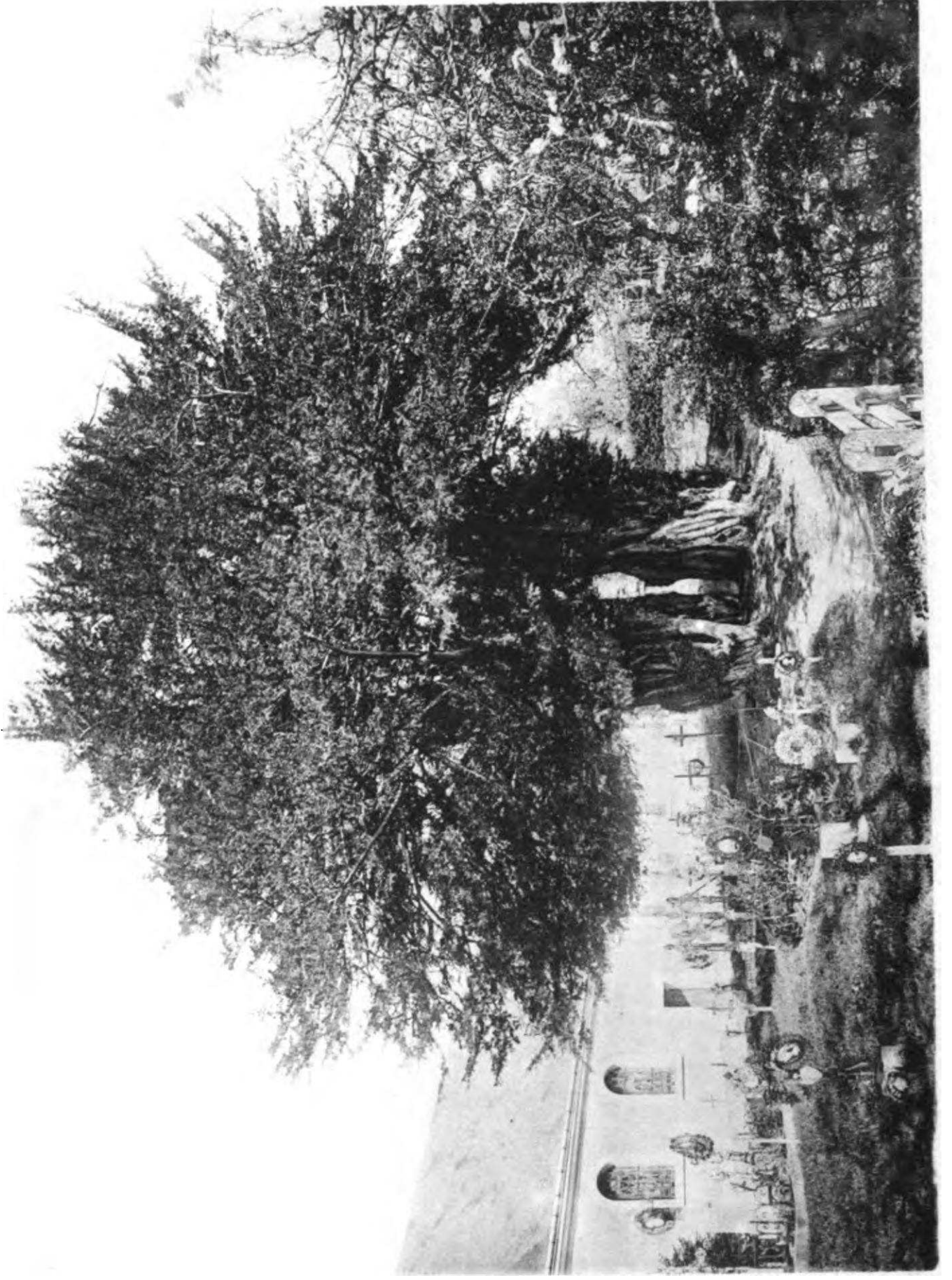
DE CAUMONT. — Op. cit., t. III, p. 56.

A. LE MEULAIS. — Op. cit., p. 83; tiré à part, p. 2.

(1) Je suis très-porté à croire, par suite des observations que j'ai faites sur un certain nombre de très-vieux ifs normands, qu'il y a déjà plusieurs siècles que le tronc de cet If est partiellement creux. C'est, d'ailleurs, l'opinion exprimée par A. Le Meulais dans la note ci-dessous. (H. G. de K.)

(2) « Nous ne doutons pas du rôle de cet ouvrier, car l'ouverture principale de la salle semble avoir été établie pour faciliter la sortie de gros morceaux taillés à l'intérieur; mais nous pensons qu'à l'époque où il commença à s'attaquer à l'arbre, la décomposition en était déjà avancée, et qu'il ne fit qu'en hâter la décrépitude, car nous avons remarqué que les ifs d'une certaine taille sont toujours plus ou moins creux ».





L'If du cimetière du Méné-Ciboult (Orne).

II

L'IF DU CIMETIÈRE DU MÉNIL-CIBOULT (Orne)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche II)

Situation actuelle :

Cet If colossal, l'un des deux plus gros de la Normandie [l'autre est celui du cimetière d'Estry (Calvados), décrit et représenté immédiatement avant celui-ci], existe dans le cimetière du Ménil-Ciboult (Orne), village situé au sud-est de Vire (Calvados) et, en ligne droite, à environ 11 kilomètres de cette ville; et à l'ouest de Flers (Orne), ville dont son éloignement rectiligne est d'à peu près 16 kilomètres. Le tronc de cet If tout à fait remarquable est à une distance minimum d'environ 12 mètres de l'église, en face de la partie médiane du côté droit en regardant de l'extérieur le portail.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 17 avril 1894 :

Cet If, extrêmement intéressant, a encore beaucoup de vigueur. Son tronc, complètement creux, présente deux très-grandes ouvertures verticales, commençant à partir du sol. Ces deux ouvertures, des plus visibles sur la planche ci-jointe, sont en face l'une de l'autre, la plus grande, par laquelle on pénètre fort aisément dans l'intérieur du tronc, étant, sur la planche en question, celle qui est située en avant. On remarque aussi, dans la partie périphérique du tronc, plusieurs autres fentes, qui sont beaucoup moins impor-

tantes. Ce tronc possède un renflement creux, en forme de bourrelet, existant sur presque tout son pourtour, et sur l'origine duquel je donne des détails dans une note sur les Ifs funéraires de la Normandie, insérée dans ce troisième fascicule. Des rameaux adventifs entourent partiellement, d'une couche peu épaisse, l'extérieur du tronc ; toutefois, ils m'ont empêché de mesurer exactement quelle était, à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir le fasc. II, p. 117), la circonférence de ce tronc colossal. Mais, en mesurant avec précision plusieurs des diamètres intérieurs du tronc, ce qui en donne le diamètre moyen, et en ajoutant à ce dernier l'épaisseur moyenne des couches ligneuses et corticales subsistantes, j'ai pu déterminer approximativement quelle était, à un mètre du sol moyen, la circonférence du tronc de cet If, circonférence que j'évalue à environ 10 mètres, y compris le bourrelet et les fentes que présente le tronc. Cette évaluation n'étant qu'approximative, il en résulte que des mensurations ultérieures, faites exactement au point où je l'ai mesuré, ne pourraient servir à déterminer l'accroissement annuel moyen de ce tronc, car les résultats obtenus seraient certainement entachés d'erreurs plus ou moins importantes. Quant à la hauteur totale de cet arbre, elle est de 11 m. 10 environ.

Dans l'intérieur du tronc, en la partie gauche sur la planche II, est placée, sur un socle, une vieille statue en bois représentant la Vierge et l'enfant Jésus ; et, à l'extérieur du tronc, en la partie droite sur cette planche, dans une niche naturelle entourée de rameaux adventifs, a été mise une statue en bois figurant saint Roch.

Des clous enfoncés dans la périphérie du tronc et des fragments de papier montrent que sur cet If on appose des affiches, comme on le fait, en Normandie, sur beaucoup d'arbres d'espèces variées. Quelle suggestive réunion de l'éphémère et du séculaire !

Le centre du disque blanc se trouve, dans la planche II,